

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] Enquête publique, « Îlot cheminant » à Saint Renan,

De : bruno.lefourn

Pour : pref-consultation@finistere.gouv.fr

Date : 18/09/2023 18:17

Bonjour,

Je suis l'un des copropriétaires d'un des bâtiments pour lequel une expropriation est envisagée. Je tiens à dire que il n'y a eu aucune concertation sur ce projet et que les évaluations faite par l'EPF était une véritable moquerie pour ne pas dire autre chose,

le montant proposé est totalement dérisoire quand on voit le développement de Saint Renan et la localisation du bien.

Ce bien que je codétient avec ma sœur et ma mère est le fruit du labeur de toute une vie de mes parents. Et en aucun cas, il ne sera cédé sur les prix proposés.

Nous avons eu une proposition intéressante par un promoteur privé (société Barraine) pour lequel avait été signé un protocole d'accord. Monsieur le maire a totalement refuser ce projet car il dit en détenir un plus ambitieux. Si celui-ci est ambitieux, ce qui reste à prouver, il aura des conséquences néfastes sur l'environnement car il n'existera plus d'îlots de verdure dans le centre renanais. De plus est-il vraiment nécessaire d'envisager ce projet lorsque l'on voit que des biens neufs sont toujours à la vente et qu'il existe beaucoup de commerces vacants dans le centre ville?

J'ai sentiment personnellement, qu'il n'existe pas de véritables projets, mais cela semble être plus une ambition personnelle, d'un élu et j'aimerais me tromper... On peut aussi se demander si la mairie ne se fera pas de l'argent sur le dos de notre bien puisqu'il semble déjà avoir choisi le promoteur puisqu'il a décliné le notre...

Enfin, le projet du maire semble s'inscrire dans un périmètre de bâtiment classé monument historique et je souhaite savoir si cela a été pris en compte dans le projet ?

Bruno Le Fourn